

Le nouveau fonds Investir PEA Palatine en huit questions

Précisions Vous avez été nombreux à nous interroger sur le fonds que viennent de lancer Palatine Asset Management et *Investir*. Commercialisation, frais, informations... Nous faisons le tour de vos principales questions.

1 OÙ PEUT-ON ACHETER LE FONDS ?

Plusieurs d'entre vous nous ont signalé avoir essayé d'acheter le fonds sans y parvenir. Parfois, vous tapiez le code Isin (FR0013284114) sans qu'aucun renseignement apparaisse. D'autres fois, la valorisation du fonds s'inscrivait mais il vous était impossible d'acquiescer des parts.

Il s'agit là d'un défaut de jeunesse. Comme nous l'avons indiqué dans notre dernier numéro, *Investir PEA Palatine* a été lancé le 16 mars. Le référencement d'un fonds chez un intermédiaire financier n'est pas aussi automatique que celui d'une action cotée sur Euronext Paris. Le processus nécessite quelques jours une fois que la demande en a été faite. Déjà, de très nombreux établissements ont régularisé la situation. Toutefois, il se peut que quelques intermédiaires n'aient pas encore entrepris la démarche de référencement. Vos demandes auprès d'eux ne peuvent qu'accélérer le processus.

2 QUELS SONT LES FRAIS ?

Comme nous l'avons indiqué, Palatine Asset Management et *Investir* ont choisi la simplicité en la matière : il n'y a ni droit d'entrée ni droit de sortie, ni commission de surperformance prélevés par la société de

Tout savoir sur le fonds

Code Isin : FR0013284114

Eligible PEA Oui	Type Toutes capitalisations	Durée d'investissement recommandée 5 ans	FRAIS DE GESTION ANNUELS 1,80 % <small>dont 1,05% pour Investir au titre de l'utilisation de la marque</small>	FRAIS D'ENTRÉE Aucuns	FRAIS DE SORTIE Aucuns	FRAIS DE SURPERFORMANCE Aucuns
Prix initial 100 €	Indice de référence Cac 40 Dividendes réinvestis	Valorisation quotidienne				

gestion. Seuls des frais de gestion sont perçus. Ils sont de 1,8 % par an, soit exactement dans la moyenne des fonds actions commercialisés en France. Sur ce 1,8 % prélevé *prorata temporis*, 1,05 % revient à *Investir* au titre de l'utilisation de la marque *Investir* et des données d'*Investir 10*.

Mais Palatine Asset Management, la société gestionnaire, n'est pas maître des frais de transaction sur OPCVM qui peuvent être perçus par votre intermédiaire. Le plus souvent, il s'agit de frais forfaitaires, par exemple 10 € par transaction pour Binck, 25 € pour BNP Paribas, 26 € pour Société Générale ou 30 € pour Fortuneo, mais certains établissements ont opté pour un système

de frais proportionnels. C'est le cas de Boursorama, qui applique un pourcentage de 2 % avec un minimum de 50 €. Un lecteur nous a même signalé, dans sa banque, un taux de 2,85 %, qui nous paraît totalement excessif.

Nous vous donnons deux conseils. Tout d'abord, ne constituez pas de trop petites lignes. Par exemple, avec des frais forfaitaires de 25 €, une ligne de 2.500 € ramènera le coût de transaction à 1 %, un niveau acceptable. Autre suggestion, si vous disposez de plusieurs comptes, faites la comparaison des tarifs.

A ces frais de transaction, certains intermédiaires peuvent ajouter des droits de garde annuels (il n'en existe

généralement pas chez les courtiers en ligne).

A noter que la Banque Palatine, maison mère de Palatine AM, ne prélève ni frais de souscription, ni droits de garde, comme c'est généralement le cas pour les fonds « maison ».

3 COMMENT CONSULTER LE PROSPECTUS ?

Nous avons publié la semaine dernière et nous présentons à nouveau ci-dessous le communiqué de presse qui fournit un résumé des principaux éléments du prospectus. Celui-ci est disponible in extenso sur le site de Palatine Asset Management ainsi que sur *Investir.fr*, dans notre dossier « Lancement du fonds *Investir PEA Palatine* ».

4 OÙ TROUVER LA VALEUR LIQUIDATIVE ?

La valorisation du fonds est quotidienne. Vous retrouvez la valeur liquidative notamment sur le site *Investir.fr*, en tapant le code Isin (FR0013284114) dans la fenêtre « Recherche ». Nous l'indiquons également dans notre dossier.

5 COMMENT AVOIR DES INFORMATIONS SUR LE FONDS ?

Avant le 10 de chaque mois, Palatine AM, le gestionnaire, publiera un compte rendu, avec l'actif du fonds, la valorisation de la part, la liste des principales lignes...

Toutefois, les performances ne seront pas affichées, la réglementation interdisant de le faire pour les fonds créés depuis

moins d'un an. Ce compte rendu mensuel sera accessible sur notre site *Investir.fr*.

6 QUELLES SONT LES PRINCIPALES LIGNES ?

Le fonds étant en phase de constitution, les lignes peuvent évoluer fortement d'un jour à l'autre. A titre d'information, voici les cinq premières lignes en date du 22 mars : Air Liquide, BNP Paribas, Capgemini, SAP et Rubis.

7 QUELLE EST LA DURÉE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE ?

Elle est de cinq ans. Il s'agit de la durée généralement préconisée pour un fonds de ce type, qui est affecté d'un risque 6 sur l'échelle de risque de 1 à 7. Comme tout fonds actions, il présente des risques et, notamment, celui d'une perte en capital.

8 LE FONDS VA-T-IL DISTRIBUER UN DIVIDENDE ?

Non, les dividendes reçus seront capitalisés et viendront augmenter l'actif. Cette démarche est cohérente avec le choix de l'indice Cac 40 dividendes nets réinvestis comme indicateur de référence. - R. L. B.

Si vous avez des questions supplémentaires, deux numéros de téléphone sont à votre disposition chez Palatine AM : 01 55 27 95 37 et 01 55 27 94 00.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : INVESTIR PEA PALATINE

Investir et Palatine Asset Management ont décidé d'associer conjointement leur marque pour créer un fonds proposant un univers d'investissement recouvrant de manière non exclusive les thématiques des sélections du journal *Investir*.

Avant chaque publication, le journal *Investir* transmettra sa composition à la société de gestion, qui la prendra en compte parmi un ensemble d'autres critères, réalisera ses propres diligences et sa propre sélection de valeurs. L'univers d'investissement de l'OPCVM ne sera pas limité à la composition du portefeuille transmise par le journal *Investir*.

Le fonds, éligible au PEA, sera investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés de l'Union européenne éligibles au PEA. En outre, le fonds a vocation à être exposé à plus de 90 % aux actions, et surtout aux valeurs françaises.

LE RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

Comme tout instrument financier investissant majoritairement dans des actions d'entreprises, le fonds pourra exposer l'investisseur à un risque de perte en capital important.

LES ATOUTS D'UN OPCVM

La création d'un fonds répond à une demande de simplicité. En une seule fois, il est possible de détenir un portefeuille composé en grande partie des valeurs favorites d'*Investir*.

Toutefois, vous pouvez toujours acheter directement les actions si vous le souhaitez et réaliser vous-même vos propres arbitrages. Palatine Asset Management est une société de gestion agréée répondant à toutes les exigences d'*Investir*. A savoir une expérience de plus de trente ans en matière de gestion, une équipe reconnue qui gère plus de 4 milliards d'euros d'actifs et un adossement à 100 % à la Banque Palatine, qui, elle-même, est contrôlée à 100 % par BPCE, l'un des plus grands réseaux bancaires français qui regroupe les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne et Natixis. C'est un gage de sérieux et de solidité. Il sera possible de souscrire à tout moment des parts du fonds auprès de votre conseiller habituel ou de votre établissement financier. Les ordres de souscription ou de rachat seront centralisés chaque jour jusqu'à 11 h 30 et exécutés sur la base de la valeur

liquidative datée du jour de la centralisation. Le règlement sera ensuite effectué en date du jour ouvré suivant.

Le montant à investir dépend de votre situation personnelle et de votre patrimoine.

La valeur liquidative d'origine correspond à une part qui, au jour du lancement du fonds, sera de 100 €.

La durée de placement recommandée est d'au moins cinq ans.

LES FRAIS

La commission annuelle de gestion s'élève à 1,8 % au maximum. Elle est prélevée *prorata temporis* chaque jour et payée sur la durée de détention, comme pour la plupart des fonds. Il n'existe aucuns frais d'entrée ni de frais de sortie, ni de frais de surperformance.

Sur 1,8 % annuellement perçu par Palatine Asset Management, *Investir* percevra 1,05 % au titre de l'utilisation de la marque *Investir* et des données d'*Investir 10*.

LA PERFORMANCE DU FONDS

La performance affichée du fonds sera nette de frais de gestion mais tiendra compte des dividendes. Ceux-ci ne seront pas, en effet, distribués mais réinvestis en intégralité dans le fonds. Il est important de rappeler l'adage boursier : « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. »

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aux aléas des marchés de prédilection du fonds ; il présente un niveau élevé de 6 sur 7, sur l'échelle des risques :

1 2 3 4 5 6 7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'indicateur de référence du fonds (l'indice Cac 40 dividendes nets réinvestis) sur une période de cinq ans.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (dont le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les cinq dernières années de la vie de l'OPCVM, ou depuis sa création en cas de durée inférieure.

L'OPCVM est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ». Le(s) risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini(s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou dans le prospectus.

LES RISQUES

Ce document à caractère promotionnel est fourni à titre d'information seulement et ne constitue en aucun cas un élément contractuel, une recommandation, une sollicitation, un conseil en investissement ou une invitation d'achat ou de vente, et il ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

L'acte d'investissement implique des risques. La valeur de l'OPCVM peut varier à tout moment à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions et des aléas des marchés financiers, et présenter un risque de perte du capital investi.

Par conséquent, Palatine Asset Management recommande à toute personne intéressée par l'OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer qu'elle dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.

Avant toute décision d'investissement, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller habituel.

Avant d'investir dans un OPCVM, vous devez prendre connaissance de son document d'information clé pour l'investisseur (DICI). En complément, le prospectus de l'OPCVM fournit une information détaillée sur l'ensemble des renseignements présentés de façon résumée dans le DICI (gestion mise en œuvre, risques, frais, notamment).

Ces documents réglementaires sont disponibles auprès de Palatine Asset Management ou sur son site Internet. L'OPCVM présenté est proposé à la commercialisation en France. Il ne peut pas être commercialisé auprès d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine, ou auprès d'un résident américain.